



## NEWSLETTER JANVIER 2025

Sur les thèmes de l'eau, des énergies et des déchets, le salon professionnel EED a pour but de répondre aux enjeux environnementaux auxquels les entreprises et collectivités font face. Un rendez-vous incontournable 100% B to B, permettant d'aller à la rencontre des offreurs de solutions pour mettre en place des actions concrètes.

[Devenez exposant](#)

[Inscription visiteur](#)

## Focus Exposit



Une meilleure gestion des zones fumeuses

Le mégot, premier pollueur des mers et océans !

Le chiffre est effrayant. Et pourtant il est bien réel. Aujourd'hui sur les 11 milliards de mégots jetés de manière inconsidérée chaque jour dans le monde, 40 % d'entre-eux terminent dans les mers ou les océans. Soit 4,4 milliards de petits déchets, difficilement récupérables et hautement toxiques, qui viennent polluer l'un des environnements les plus fragiles et pourtant les plus essentiels à la biodiversité, et par conséquent à l'homme. Un problème majeur qui fait que, bien plus que les pailles ou encore les sacs plastiques, le mégot de cigarette est le premier polluant de ce qui recouvre plus de 70 % de notre planète.

Ainsi, le tri et la massification des mégots, est en train de devenir un des enjeux les plus importants de la lutte contre la pollution. Un mégot pouvant polluer jusqu'à 500 litres d'eau et mettant jusqu'à 12 ans à se dégrader, il est plus que primordial d'en contenir les potentiels dégâts, voire de les éradiquer, et ce dès la source grâce à des dispositifs adaptés.

La sensibilisation à de nouvelles pratiques, la prise en charge des déchets mégots et leur traitement peuvent permettre de réels gains écologiques à grande échelle et faire passer les secteurs privés ou publics qui s'équipent en conséquence, dans une autre ère.

La solution Cy-Clope, 100 % française, design, personnalisable, intègre ces données et se déploie, depuis bientôt 10 ans dans l'Hexagone et au Benelux afin de mettre en place des politiques RSE pro-actives et ambitieuses, en privilégiant un service haut de gamme, des circuits courts mais aussi la protection des ressources fossiles.

[Pour en savoir +](#)

## Focus Eau

*Environnement Magazine souligne l'importance pour les collectivités territoriales de s'engager activement dans la gestion de l'eau.*



Sylvain Boucher / Crédits : AFITE

La responsabilité des collectivités territoriales, en particulier les régions et départements, dans la gestion de l'eau est de plus en plus croissante. Ce sujet devient critique à mesure que les pressions liées au changement climatique, à la rareté des ressources et à la pollution s'intensifient.

Les régions et départements ont un rôle stratégique à jouer dans la planification et la mise en œuvre de solutions adaptées aux enjeux locaux. Leur proximité avec les territoires leur permet de mieux cerner les besoins spécifiques des populations et des écosystèmes.

Il est nécessaire qu'une meilleure collaboration s'installe entre les niveaux locaux et nationaux, ainsi qu'entre les acteurs publics et privés. Les collectivités doivent également mobiliser des financements pour relever ces défis, que ce soit à travers des subventions, des partenariats ou des dispositifs européens.

Dans ce contexte, des associations comme l'AFITE, qui favorisent le partage d'expertise et la collaboration entre professionnels de l'environnement, peuvent jouer un rôle clé en apportant des solutions innovantes et en renforçant les compétences des acteurs territoriaux dans la gestion de l'eau.

[Pour en savoir +](#)

## Focus Énergies

*Découvrez l'article d'Innovation24, qui met en lumière l'action de l'ADEME (Agence de la transition écologique) en faveur de la biomasse énergie, une composante essentielle de la transition écologique.*



La biomasse, issue de matières organiques renouvelables, est valorisée pour produire de l'énergie thermique et électrique. Elle contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la diminution de la dépendance aux énergies fossiles.

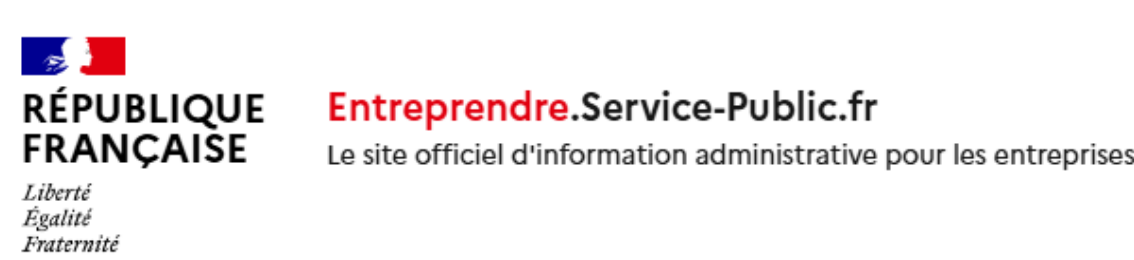
L'ADEME agit à travers plusieurs leviers, notamment le financement via le Fonds Chaleur pour soutenir des installations utilisant la biomasse dans les secteurs industriel, agricole, tertiaire et collectif. Elle offre également un accompagnement technique pour garantir une exploitation durable des ressources et optimiser l'efficacité énergétique, tout en sensibilisant et formant les acteurs sur les bonnes pratiques et les avantages de cette énergie.

Les entreprises et collectivités sont encouragées à intégrer la biomasse dans leurs stratégies énergétiques, en évaluant les ressources locales disponibles, en réalisant des études de faisabilité et en diversifiant leurs sources d'énergie renouvelable. L'article souligne ainsi l'importance de la biomasse comme levier pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques.

[Pour en savoir +](#)

## Focus Déchets

*Découvrez sur Service-Public.fr les détails de la réglementation sur le tri à la source des déchets devenant obligatoire pour toutes les entreprises.*



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, toutes les entreprises produisant ou détenant des déchets sont tenues de trier à la source les matériaux suivants : papier, métaux, plastiques, verre, bois, textiles, et biodéchets. Cette obligation vise à faciliter le recyclage et la valorisation de ces déchets, contribuant ainsi à une économie circulaire. Les entreprises doivent mettre en place des dispositifs de tri adaptés et assurer la collecte séparée de ces déchets. En cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées, incluant des amendes. Il est donc essentiel pour les entreprises de se conformer à ces obligations pour éviter des pénalités et participer activement à la protection de l'environnement.

[Pour en savoir +](#)

## À découvrir également...

*Découvrez l'étude de Bpifrance qui souligne l'urgence d'une prise de conscience et d'un soutien renforcé pour aider ces entreprises à anticiper les risques climatiques et à intégrer l'adaptation dans leurs stratégies à long terme.*



L'étude de Bpifrance Le Lab met en évidence que la majorité des PME et ETI (68 %) ne perçoivent pas l'adaptation au changement climatique comme une priorité stratégique, et plus de la moitié estime que leur entreprise est faiblement exposée aux aléas climatiques.

Cependant, ce manque de prise en compte des enjeux climatiques présente des conséquences importantes : seules 12 % des entreprises ont développé une stratégie d'adaptation. En conséquence, ces entreprises risquent de subir de graves perturbations économiques et opérationnelles face à des événements climatiques, ce qui pourrait affecter leur compétitivité à long terme.

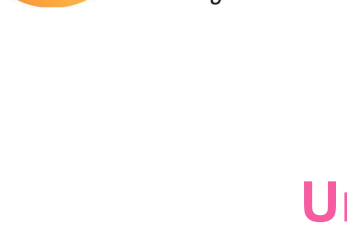
Les actions entreprises à ce jour sont souvent limitées à des mesures superficielles, comme des ajustements liés à l'eau ou aux horaires de travail, sans réelle vision stratégique à long terme. En outre, 60 % des dirigeants ignorent les dispositifs de soutien et de financement disponibles, ce qui les empêche de prendre des mesures efficaces pour renforcer leur résilience.

Les conséquences de cette négligence incluent une exposition accrue aux risques liés au climat, tels que des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'un retard dans la mise en place de modèles économiques durables, ce qui pourrait nuire à leur pérennité et à leur adaptation aux nouvelles régulations environnementales. L'article appelle donc à une prise de conscience accrue et à un soutien renforcé pour que ces entreprises intègrent réellement l'adaptation climatique dans leurs stratégies.

[Pour en savoir +](#)



### Un événement



### Contacts

Aurore SEVELLEC | 06 43 94 14 72 | aurore.sevellec@opticom-france.com  
Carolan GIVRY | 06 13 27 64 39 | commercial1@opticom-france.com  
Nathéa SOREL | 02 51 96 81 10 | nathéa.sorel@lesatlatles.eu



Retrouvez toutes les actualités du Salon Eau, Énergies et Déchets sur [LinkedIn](#)

[Suivre la page](#)



Copyright (C) 2024 - OPTICOM FRANCE. Tous droits réservés.  
Nous vous envoyons cet email car vous êtes abonné via notre site web.

Notre adresse postale est la suivante :  
4 Impasse Augustin Fresnel - 44800 Saint Herblain France

Vous souhaitez modifier les paramètres pour ce type d'e-mails ?  
Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou vous [désabonner](#).

